

Animateur en G rontologie

Titre   finalit  professionnelle

Code RNCP : 41681 - Union Nationale des Maisons Familiales Rurales

Date d'enregistrement : 27/11/2025 - Date d' ch ance : 27/11/2030

Code NSF (Nomenclature des Sp cialit s de Formation - INSEE) : 332

Codes ROME : G1202 - Animation d'activit s culturelles ou ludiques - K1204 - M diation sociale et facilitation de la vie en soci t  - K1206 - Intervention socioculturelle - K1302 - Assistance aupr s d'adultes

Formation en apprentissage

Attentif aux besoins et attentes, l'**Animateur en G rontologie** est en mesure d' laborer et r aliser un projet d'animation personnalis  concourant au projet de vie, que la personne accompagn e soit ou non en situation de d pendance ou en situation de handicap, qu'elle r side   domicile ou en structure.   l' chelle d'un  tablissement ou d'un territoire, sous l'autorit  de l' quipe de direction ou en lien avec le prescripteur, il f d re les acteurs autour d'un projet d'animation. Il en assure la responsabilit , de son  laboration   son  valuation. Il en coordonne les activit s, en coh rence avec le projet institutionnel ou le projet de territoire. Il communique sur ce projet. Enfin, il contribue au d veloppement de nouveaux partenariats et/ou de nouvelles actions en lien avec le projet d'animation.

Les actions d'accompagnement individuel et d'animation collective port es par l'**Animateur en G rontologie** contribuent au bien- tre de la personne vieillissante, au maintien de son autonomie, au d veloppement ou   la restauration de sa vie sociale et citoyenne.

Dans cette perspective, il veille   relier les projets d'animation (individualis s et collectifs) au territoire de vie en s'appuyant sur l'identit  culturelle et les ressources de l'espace local.

Il coop re avec les membres de l' quipe pluriprofessionnelle au sein de laquelle il  volue et d veloppe des relations partenariales avec les autres parties prenantes (proches, b n voles, intervenants ext rieurs...) au service de l'animation du milieu de vie.

PUBLIC CONCERNE

- Public  g  de 16   29 ans r volus ;
- Pour les personnes reconnues RQTH   partir de 16 ans sans limite d' ge.

Tout employeur priv  ou public, entreprise, association, profession lib rale, peut conclure un contrat avec un travailleur handicap .

PREREQUIS

-  tre titulaire du Niveau III ou d'une exp rience de 3 ans minimum aupr s de personnes  g es.

Les cas particuliers feront l'objet d'une demande de d rogation aupr s de l'Union Nationale des MFR.

- Conna tre le public et le secteur,
-  tre   l'aise   l' crit et   l'oral,
- Avoir un degr  d'engagement et de maturit  du projet (v rifi s par les tests d'admission).

OBJECTIFS ET COMPETENCES

Les activit s et capacit s attest es de l'animateur en g rontologie s'organisent autour de 3 blocs de comp tences :

↳ **Bloc de comp tences 1** : *Accompagner le « bien vieillir » de la personne  g e par des activit s adapt es et personnalis es.*

↳ **Bloc de comp tences 2** : *Contribuer   la conception et   la coordination de projets d'animation pour des collectifs de personnes  g es dans le cadre d'un projet d' tablissement et/ou de territoire.*

↳ **Bloc de comp tences 3** : *Concevoir, mettre en  uvre et  valuer des animations collectives adapt es aux personnes  g es.*

CONTENU DE LA FORMATION

Unit  1 : Accompagnement personnalis  de la personne  g e. Production d'un dossier pr sentant une situation d'accompagnement d'une personne  g e. Soutenance orale. Pratique explicit e « Activit  d'accompagnement individuel ».

Unit  2 : Le projet d'animation. Production d'un Dossier « Projet d'Animation » et soutenance orale. Etude de cas. Proposition d'un projet partenarial et/ou innovant. Soutenance orale.

Unit  3 : Du projet de la structure d'accueil   l'animation. Conception d'une activit  d'animation collective. Soutenance orale. Mise en situation « Animation collective ».

MAJ janvier 2026

La formation repose sur 3 blocs qui peuvent être envisagés séparément et indépendamment du titre. Possibilité de passer les différents blocs dans le cadre d'un parcours individualisé.

Un stage obligatoire en milieu professionnel permet une confrontation active avec le terrain.

METHODES MOBILISEES

- Suivi personnalisé des stagiaires
- Cours magistraux et mises en pratique
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Mises en place d'actions professionnelles
- Multimodalité
- Travaux d'observation, de formalisation et d'analyse de la pratique ainsi que les autres investigations conduites en milieu professionnel par chaque stagiaire.
- Valorisation et mutualisation des expériences proposées à la MFR.
- Temps personnels favorisant la réflexion, la formalisation.
- Différents apports, interventions, visites ou témoignages qui viendront enrichir les retours sur expérience.
- Situations d'évaluation formatives.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

→ **567 heures de formation en CFA** dont environ 20 % en multimodalité.

→ **420 heures minimum** en entreprise.

Durée variable en fonction du contrat d'apprentissage.

Participation à une réunion d'information collective (dates disponibles sur notre site rubrique « nos formations »).

Positionnement individuel (auto-positionnement au regard du référentiel métier, entretien et lettre de motivation des candidats).

Parcours personnalisé avec possibilité de dispenses pédagogiques et/ou certificatives.

La formation commence en octobre et prend fin en mai de l'année suivante. Clôture des inscriptions en septembre.

TARIFS

Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise dans son intégralité.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre du contrat d'apprentissage.

Une aide au premier équipement est également possible.

MODALITES D'EVALUATION

Bloc 1 :

- Dossier de présentation d'une situation d'accompagnement d'une personne âgée. Présentation orale de l'analyse.
- Mise en situation réelle. Pratique explicitée suivie d'un oral.

Bloc 2 :

- Rédaction d'un dossier "Projet d'Animation" et soutenance orale.
- Présentation orale d'un projet partenarial et/ou innovant issue d'une démarche de veille.

Bloc 3 :

- Présentation orale de la conception d'une activité d'animation collective.
- Mise en situation réelle.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - SECURISATION DES PARCOURS A BESOINS PARTICULIERS



Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap : Caroline DEROBECQ - caroline.derobecq@mfr.asso.fr

CONTACTS



Responsable de formation : Mélanie SCHMIDT



Référente apprentissage : Pauline DIZAMBOURG



02 35 34 43 00



mfr.totes@mfr.asso.fr

MAJ janvier 2026

MFR - 11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES



02 35 34 43 00 - www.mfr-totes.fr - mfr.totes@mfr.asso.fr

